

R É P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ DE DIJON

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L.613-2

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Dijon

Vu les pièces justificatives produites par M. BERTRAND TOULEMONDE, né le 28 mars 1971 à CHAUMONT EN VEXIN (060), en vue de son inscription au Diplôme d'Université DE PRÉPARATION PHYSIQUE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE PRÉPARATION PHYSIQUE**, *mention bien*

est décerné à **M. BERTRAND TOULEMONDE**

au titre de l'année universitaire 2012-2013.

Le titulaire



Fait à DIJON, le 1 juillet 2013

Le Président



Alain BONNIN